

Loi macron : les frondeurs sous pression

La Dépêche 17/2

L'Assemblée nationale se prononce par un vote global demain, après trois semaines de débat, sur le très controversé projet de loi Macron. Le texte comporte quelque 200 articles avec, entre autres, la réforme de la profession de notaire et surtout l'assouplissement des règles sur le travail du dimanche.

Le nombre d'ouvertures dominicales autorisées des commerces passe ainsi de 5 à 12 par an, sur décision du maire (après avis du conseil municipal jusqu'à 5, et de l'intercommunalité au-delà de 5). Ces dimanches seront payés double.

La plupart des députés UMP et le Front de gauche voteront, pour des raisons opposées, contre le texte, approuvé par la majorité du groupe socialiste et des radicaux de gauche.

La majorité des centristes s'abstiendront, les écologistes sont partagés et les socialistes se répartiront entre vote contre et abstention. Au total, le gouvernement se montre confiant sur l'issue du scrutin, prévu peu avant 17 h 00. Après le vote, le projet de loi «pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques» du ministre de l'Économie Emmanuel Macron partira au Sénat pour un examen au printemps, l'Assemblée ayant au final le dernier mot.